

*préjudicielle tendant à surseoir au débat jusqu'à ce que le Gouvernement ait précisé à la tribune la politique qu'il entend suivre en Afrique du Nord* [27 mars 1958] (p. 2055); *menace d'une internationalisation américanisée des problèmes nord-africains, inquiétude soulevée par des projets gouvernementaux relatifs à un pacte de la Méditerranée et à une coopération franco-maghrébine pour l'exploitation du Sahara, silence du Gouvernement sur le déroulement des « bons offices », rôle des Américains en Afrique du Nord* (ibid); *évolution des événements depuis la déclaration gouvernementale du 7 mars, information américaine relative à l'intérêt porté par les Etats-Unis à la question d'Afrique du Nord* (p. 2056, 2057). — Est l'objet d'un incident au cours de la présentation du Gouvernement du Général de Gaulle [1<sup>er</sup> juin 1958] (p. 2592). = S'excuse de son absence [10 février 1956] (p. 234), [14 mars 1956] (p. 919), [18 octobre 1956] (p. 4173), [7 novembre 1957] (p. 4678), [18 février 1958] (p. 817), [7 mars 1958] (p. 1502). = Obtient des congés [10 février 1956] (p. 234), [18 octobre 1956] (p. 4173), [7 novembre 1957] (p. 4678), [18 février 1958] (p. 817), [7 mars 1958] (p. 1302).

**DUBOIS (Dr)**, *Député de la Nièvre (U.D.S.R.-R.D.A.)*.

Son élection est validée [28 mars 1958] (p. 2082). = Est nommé : membre suppléant de la Commission des immunités parlementaires [15 avril 1958] (p. 2156); membre : de la Commission de la marine marchande et des pêches [13 mai 1958] (p. 2278); de la Commission des territoires d'outre-mer [26 mai 1958] (p. 2501).

**DUCHET (M. Roger)**, *Sénateur (R. I.)*.

Donne sa démission de *Ministre de la Reconstruction et du Logement* (Cabinet Edgar Faure) [24 janvier 1956] (séance du 25 janvier 1956, p. 80). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1<sup>er</sup> février 1956] (*J. O.* du 2 février 1956, p. 1387).

**DUCHOUD (M. François)**, *Député proclamé de la Haute-Savoie (U. F. F.)*.

Est nommé membre de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement [31 janvier 1956] (p. 161).

### Interventions :

Est rappelé à l'ordre lors de la demande de fixation immédiate de la date de discussion d'une interpellation sur la politique du Gouvernement en Afrique équatoriale française et notamment en Oubangui-Chari [21 février 1956] (p. 395). — Prend part à la discussion des conclusions du rapport du 8<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du département de la Haute-Savoie : *Prétendue illégalité de l'appareillement des listes poujadistes ; sa double nationalité ; son attitude pendant la résistance ; sa situation familiale* [23 mai 1956] (p. 1958, 1959). = Son élection n'est pas validée [23 mai 1956] (p. 1965).

**DUCLOS (M. Jacques)**, *Député de la Seine (6<sup>e</sup> circonscription) (C.)*.

Son élection est validée [27 janvier 1956] (p. 116). = Est nommé : membre titulaire de la Commission des finances [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; membre de la Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503).

### Dépôts :

Le 3 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à mettre fin immédiatement aux opérations de guerre et de répression engagées en Algérie, à rapatrier les soldats envoyés en Afrique du Nord et à ouvrir avec les représentants qualifiés du peuple algérien des négociations sur la base de la reconnaissance du fait national algérien, n° 276. — Le 17 février 1956, une proposition de loi tendant à réaliser plus de justice fiscale en faisant payer les riches, n° 576. — Le 17 avril 1956, une proposition de loi tendant à améliorer la situation des locataires de logements économiques de première nécessité dits cités d'urgence, n° 1466. — Le 5 juin 1956, une proposition de loi tendant à permettre la rescision de certaines ventes de dommages de guerre, n° 2070. — Le 5 juillet 1956, une proposition de résolution tendant à décider la révision de l'article 20 de la Constitution en vue de supprimer la procédure des navettes entre l'Assemblée Nationale et le Conseil de la

République, n° 2467. — Le 23 octobre 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 18 de la loi n° 53-80 du 7 février 1953 en vue de faciliter aux collectivités locales l'édification des locaux scolaires, n° 3025. — Le 12 juin 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires afin de pallier, pour les bénéficiaires des prêts à la construction, les conséquences du relèvement du taux de l'escompte de la Banque de France, n° 5116 (rectifié). — Le 17 décembre 1957, une proposition de loi portant réforme des finances locales, n° 6177. — Le 18 décembre 1957, une proposition de loi tendant à instituer le scrutin proportionnel dans les élections cantonales pour tous les départements français, n° 6196. — Le 27 décembre 1957, une proposition de loi tendant à l'application de l'article 87 de la Constitution, notamment par la suppression des Préfets et le transfert de leurs attributions aux présidents et aux bureaux des Conseils généraux, n° 6277. — Le 6 février 1958, une proposition de loi portant nationalisation de la recherche, de la production, des opérations d'approvisionnement, de transport, de transformation, de stockage et de distribution des produits pétroliers en France, n° 6517. — Le 27 mars 1958, une proposition de loi tendant à réaliser la nationalisation de la sidérurgie et des mines de fer, n° 7041. — Le 15 avril 1958, une proposition de loi tendant à l'érection d'un monument national à Maximilien Robespierre à l'occasion du bi-centenaire de sa naissance, n° 7092. — Le 23 mai 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à faire procéder à l'affichage, dans les casernes et lieux de stationnement des troupes, de l'appel de M. le Président de la République aux officiers généraux, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, n° 7195.

### Interventions :

Est entendu : pour une demande de suspension de séance lors de la nomination du Président de l'Assemblée Nationale [24 janvier 1956] (p. 63); — sur une motion de M. Moisan tendant à ajourner la désignation des Commissions en vue d'assurer la réforme des méthodes parlementaires [25 janvier 1956] (p. 83). — Prend part au débat sur la présentation du Gouvernement Guy Mollet : *La victoire de la*

*gauche et la composition du Gouvernement (Exigences M. R. P.); l'Algérie; relance européenne (Euratom) et détente; problème allemand; dévaluation; laïcité; réforme des institutions; racisme et poujadisme [31 janvier 1956] (p. 141 à 144, 155). — Est rappelé à l'ordre lors de la discussion du projet de loi concernant l'attribution des pouvoirs spéciaux pour l'Algérie [9 mars 1956] (p. 815). — Prend part à la discussion de ce projet de loi : Ses explications de vote; la permanence des liens unissant la France et l'Algérie, la reconnaissance du fait national algérien, la recherche du cessez-le-feu et l'ouverture des négociations [12 mars 1956] (p. 854, 855). — Dépose une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement a ordonné la saisie de *L'Humanité* [15 mai 1956] (p. 1847); la développe : *Contradiction entre les différents aspects de la politique gouvernementale; risque d'extension de la guerre à l'ensemble de l'Afrique du Nord; déclarations du parti socialiste pendant la campagne électorale; approbation par la droite de la politique de M. Lacoste; refus du Gouvernement d'engager des négociations [31 mai 1956] (p. 2174, 2175); Caractère révoltant de la répression; déclaration de militants socialistes contre la guerre; échec de la campagne d'excitation (p. 2176, 2177); Mouvement de masse contre la guerre (p. 2178); Attachement du parti communiste à l'existence de liens politiques, économiques et culturels entre la France et l'Algérie; risque de voir la France remplacée par certains impérialistes; nécessité de saisir toute occasion de négociations; proposition Nehru; nécessité pour le Parlement de se prononcer clairement sur la politique en Algérie (p. 2180). — Prend part à la discussion des interpellations sur le Marché commun européen : Ses explications de vote : Prolongement stratégique et politique du Marché commun, accélération du processus de concentration capitaliste, exode des travailleurs français vers l'Allemagne [22 janvier 1957] (p. 219); Disparition des petites et moyennes exploitations agricoles, dévaluation du franc, décadence économique de la France, nécessité d'une politique d'entente avec tous les pays européens (p. 220); Disparition de toute perspective d'unification pacifique de l'Allemagne (p. 221). — Dépose une demande d'interpellation : sur la poursuite de la guerre en Algérie et les conditions dans lesquelles le Gouvernement**

entend utiliser la loi du 16 mars 1956 relative aux mesures exceptionnelles [21 juin 1957] (p. 2848); — sur la poursuite de la guerre en Algérie et sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement entend utiliser la loi du 16 mars 1956 relative aux mesures exceptionnelles [25 juin 1957] (p. 2958) — Est entendu sur la fixation de la date de la discussion de cette interpellation (*ibid.*). — Prend part à la discussion : d'un projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom; ses explications de vote : *Coalition d'intérêts capitalistes de la petite Europe, renaissance de l'impérialisme allemand, aggravation de la situation des travailleurs français* [9 juillet 1957] [p. 3481, 3482]; — du projet de loi portant reconduction de la loi du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique de progrès social et de réforme administrative l'habilitant à prendre des mesures exceptionnelles; ses observations sur : *l'extension d'un mouvement d'indépendance de l'Asie à l'Afrique, l'influence de la guerre d'Algérie sur les rapports avec le Maroc et la Tunisie, l'utilisation des pouvoirs spéciaux votés en 1956, la nomination d'un comité de défense et de sauvegarde des droits et libertés individuels, l'action de l'armée, le courant d'opinion en faveur de l'indépendance, un article de Rivarol, l'action des ultra colonialistes en 1940 et depuis 1930, les arrestations arbitraires de certains intellectuels, le caractère discriminatoire et fasciste du projet rétablissant la lettre de cachet, les déclarations du congrès de Toulouse, le danger de l'impérialisme américain, le rôle de Bugeaud, les événements du 14 juillet, la création de commandos de propagande, les divergences socialistes* [16 juillet 1957] (p. 3654 à 3659); *Situation sociale et sanitaire des travailleurs algériens en France, citation des Documents algériens, application de l'article 219 du Code pénal, incidents du 14 juillet à Marseille* [17 juillet 1957] (p. 3677); *Est rappelé à l'ordre* (p. 3678); *Ses observations sur l'opinion de divers mouvements syndicaux et de personnalités socialistes, son appel à l'union de la classe ouvrière* (p. 3678, 3679); *Est rappelé à l'ordre* (p. 3693); — du projet de loi sur les institutions d'Algérie : *Caractère unilatéral du statut consacrant la poursuite de la guerre, phénomène général d'indépendance des peuples au cours*

*des dix dernières années* [25 septembre 1957] (p. 4347); *Sévérité de l'opinion internationale, cheminement de l'idée d'indépendance en France même, danger de pénétration des impérialistes américains et allemands* (p. 4348); *Propagande officielle favorable aux intérêts colonialistes : prétendue prospérité algérienne limitée en fait aux capitalistes et fournisseurs de guerre, inexactitude des prévisions de marasme économique et de chômage en France en cas de libération de l'Algérie; répercussions des dépenses de la guerre d'Algérie sur l'économie française et le niveau de vie des travailleurs français, développement des échanges entre la France et une Algérie libérée (exemples de l'Inde et du Pakistan)* (p. 4349); *Incidences de la guerre d'Algérie sur nos rapports avec le Maroc et la Tunisie, problème du Sahara* (4350); *Est rappelé à l'ordre* (*ibid.*); *Prétendu retour à un régime féodal, inexactitude des informations concernant une détente et un ralliement* (« dernier quart d'heure » de M. Lacoste) (p. 4350, 4351); *Arrestations effectuées dans les milieux religieux de Constantine (Cas Ali Lakdhari)* (p. 4351); *Nombreuses contradictions du projet : mépris du respect des peuples à disposer d'eux-mêmes, création de plusieurs Algéries, imprécisions du système électoral, contradictions entre le projet et la résolution du congrès de Toulouse, opinion de MM. Defferre et Naegelen* (p. 4352, 4353); *Atteinte au prestige de la France portée par les violences et les tortures, les affaires Alleg et Audin, l'arrestation de nombreux Algériens musulmans* (p. 4353, 4354, 4355); *Ses observations sur la publication de l'ensemble des travaux de la Commission de sauvegarde* (p. 4355); *La construction de fortifications à la frontière tunisienne (Altercation avec M. André Morice)* (p. 4356); *La liste des fournisseurs de guerre* (p. 4357); *Les protestations de nombreux Français contre les procédés utilisés en Algérie (Général de la Bollardière), les raisons nationales et de principe de rejeter la loi-cadre, l'esprit belliqueux de cette loi, l'exercice du droit de suite* (p. 4357); *Nécessité d'une politique dans la tradition de Jules Guesde et de Jean Jaurès, appel du comité central pour la journée du 17 octobre* (*ibid.*); *Développement de l'idée de reconnaissance du droit à l'indépendance* (p. 4357, 4358); — sur la présentation du Gouvernement Antoine Pinay : *Politique du grand patronat menée par M. Pinay,*

liaison du déficit de la balance des comptes avec la poursuite de la guerre d'Algérie, menace d'une réduction du pouvoir d'achat des travailleurs pour faciliter les exportations, danger d'une diminution des dépenses civiles (Crédits destinés aux logements), critiques de la politique extérieure de M. Pinay, rôle de l'armée, arbitraire des pleins pouvoirs demandés, caractère colonialiste de la politique envisagée pour l'Algérie, nécessité de négociations et de la création d'une alliance étroite avec l'Algérie, source d'avantages réciproques [18 octobre 1957] (p. 4517, 4518, 4519); lecture de la lettre adressée par le parti communiste aux partis de gauche et de certaines réponses reçues (p. 4519, 4520); Existence d'une majorité parlementaire de gauche, appel aux socialistes pour mener une politique de gauche (p. 4520, 4521); — des propositions de la CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS : Ses explications de vote sur la question de confiance : Conséquences de la guerre d'Algérie, position du Gouvernement sur la question des anciens combattants [16 janvier 1958] (p. 68, 69). — Son rapport sur une pétition [4 février 1958] (p. 516). — Dépose une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles l'aviation française a bombardé le village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef [11 février 1958] (p. 657); la développe : le démenti de M. Christian Pineau de l'interview de M. Alsop, déclaration faite par le général Salan, risque de la poursuite de la guerre d'Algérie, substitution d'une politique de négociation à une politique de force (p. 658 à 660); Son ordre du jour tendant à condamner la politique du Gouvernement et à se prononcer pour la conclusion négociée de la paix en Algérie (p. 679); — des conclusions d'un rapport supplémentaire relatif à la révision constitutionnelle : Position du Gouvernement sur le contre-projet de MM. Reynaud, Edgar Faure et Pleven [19 février 1958] (p. 886); Causes réelles de l'instabilité ministérielle : manquement aux engagements pris devant le corps électoral, majorités d'occasion facilement disloquées, instauration d'un régime minoritaire par la combinaison de la révision constitutionnelle et de la réforme électorale, conséquences désastreuses de la suppression de l'initiative des dépenses, entrave à toute action réformatrice du Parlement, caractère anti-parlementaire de cette réforme, analogie avec le coup d'Etat du

2 décembre 1851, primauté de la minorité assurée par les nouvelles modalités de la question de confiance, risque accru d'un usage abusif de la question de confiance, critiques du nouveau système de dissolution donnant un trop grand pouvoir au Président de la République (Démission du Président Millerand en 1924); Critique du contre-projet Reynaud-Faure : rôle d'arbitrage attribué au Conseil de la République, accroissement des pouvoirs du Président de la République; caractère politique du problème constitutionnel, rôle du parti communiste en tant que parti du Gouvernement, nécessité d'un rassemblement de gauche et d'un changement de politique [20 février 1958] (p. 908 à 912); Ses explications de vote sur la question de confiance : Caractère réactionnaire de la révision proposée, perspective d'une nouvelle loi électorale destinée à réduire la représentation communiste; carence du Gouvernement lors de la manifestation du 13 mars, développement inquiétant du fascisme en France; politique de compromis sans cesse renouvelés au sein des partis du Gouvernement; nécessité d'une union des forces de gauche [18 mars 1958] (p. 1619, 1620, 1621); — sur une communication du Gouvernement (Procédure des bons offices): Pression exercée par le Gouvernement des Etats-Unis sur le Gouvernement français, liaison du problème des relations franco-tunisiennes avec celui de la guerre d'Algérie, éventualité d'une reconquête de la Tunisie (Interview du général Blanc), reconnaissance implicite par le Gouvernement français d'un état de belligérance en Algérie, non-respect des lois de la guerre, menace portée par la poursuite de la guerre d'Algérie à l'indépendance des anciens protectorats français, conséquences du refus de la médiation des Gouvernements de Tunisie et du Maroc, ingérence des impérialistes américains et anglais avec l'acceptation de la procédure des bons offices au mépris de la possibilité de négocier directement avec la Tunisie, politique d'extension de la guerre des ultra colonialistes d'Algérie, utilisation des fonds recueillis auprès des gros exploitants agricoles oranais, menace d'une extension de la guerre, nécessité de donner une solution pacifique au problème algérien et de mener une politique d'entente avec la Tunisie, changement nécessaire de Gouvernement, abandon d'une politique de force

au profit d'une politique basée sur la liquidation du colonialisme et la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'indépendance, formation d'un Gouvernement correspondant à la majorité du 2 janvier 1956 partisan d'un programme de rénovation et de paix [15 avril 1958] (p. 2133 à 2136); — d'urgence du projet de loi déclarant l'état d'urgence sur le territoire métropolitain : Menace d'une concentration des pouvoirs au profit du général de Gaulle et de l'avènement d'une dictature militaire et fasciste, rôle du parti communiste dans la résistance, participation de la classe ouvrière à la défense des institutions républicaines [16 mai 1958] (p. 2371, 2372); — d'un projet de loi portant reconduction des lois des 16 mars 1956, 26 juillet 1957 et 15 novembre 1957 relatives aux mesures exceptionnelles en Algérie : Danger d'un pouvoir personnel, existence d'un véritable complot contre la République en Algérie et en France (Tracts signés par les généraux Cherrières et Chassin), soutien nécessaire des soldats fidèles à la République, utilisation des pouvoirs spéciaux par l'armée, motifs de la confiance accordée au général Salan par le Gouvernement, hostilité des masses populaires aux factieux, question primordiale de la défense de la République [20 mai 1958] (p. 2404, 2405, 2406); — d'urgence d'une proposition de résolution concernant la modification de la loi du 6 janvier 1950 portant modification et codification des textes relatifs aux pouvoirs publics (Dispositions relatives à l'exercice du mandat parlementaire) : Application de la proposition de résolution aux autres députés ayant quitté la métropole, liaison évidente entre le coup de force de Corse et les événements d'Alger, existence d'un complot fasciste tendant à imposer par la force un gouvernement de Gaulle, arrêt des envois militaires en Algérie, nécessité de lutter contre les auteurs du complot, menace d'une action des parachutistes en métropole, rôle de M. Chaban-Delmas, complaisance coupable des autorités envers les factieux de Corse, appel aux classes ouvrières pour la défense des institutions républicaines, fermeté nécessaire du Gouvernement pour éviter une dictature militaire et fasciste et une guerre civile, lutte contre la presse des factieux, diffusion inadmissible de tracts et de journaux en provenance d'Alger, indulgence coupable envers les comités de salut public de

France, passivité des préjets [26 mai 1958] (p. 2483 à 2487); — d'une proposition de résolution tendant à la révision de la constitution : Sa motion préjudicielle (Renvoi à une date ultérieure de la discussion du projet de réforme constitutionnelle) [27 mai 1957] (p. 2527); Demande une suspension de séance (p. 2533); Article unique : Urgence d'une déclaration du Gouvernement sur les conditions dans lesquelles a été autorisée la publication de la déclaration du général de Gaulle annonçant l'ouverture d'un processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain et lançant un appel à l'armée (p. 2533, 2534); Demande une suspension de séance (p. 2537); Accession au pouvoir du général de Gaulle par la violence sous le couvert de la légalité, intention du Gouvernement de lui céder la place (p. 2538, 2539); — sur la présentation du Gouvernement du général de Gaulle : Pression inadmissible exercée sur l'Assemblée, surprenante insuffisance de la déclaration d'investiture, incompatibilité du pouvoir personnel avec le fonctionnement régulier de la représentation nationale, conséquences actuelles de la politique suivie depuis onze ans par des majorités disjointes, réserves sur le maintien des libertés républicaines, continuation par le général de Gaulle de la guerre d'Algérie, rôle des colonialistes et des comités de salut public, remaniement éventuel du Gouvernement au gré de son chef, nécessité de s'opposer à un Gouvernement instauré à la demande des auteurs d'un complot contre la République, absence regrettable d'un Gouvernement de défense républicaine, seul représentatif de la majorité républicaine [1<sup>er</sup> juin 1958] (p. 2581, 2582); — d'urgence des conclusions d'un rapport relatif à la modification de l'article 90 de la Constitution : Abdication finale demandée à l'Assemblée, précision insuffisante des intentions du Gouvernement, pratique néfaste des plébiscites, application éventuelle des principes du discours de Bayeux, mise en cause d'une Chambre élue au suffrage universel direct, instauration d'un régime présidentiel, utilisation des pleins pouvoirs pendant la mise en congé des Chambres, impossibilité d'une délégation du pouvoir constituant [2 juin 1958] (p. 2620, 2621); Différence fondamentale entre le référendum et certaines opérations de caractère plébiscitaire (p. 2622).